

La nature hybride de l’infinitif tswana¹

Denis Creissels

Université Lumière (Lyon 2)

e-mail: denis.creissels@univ-lyon2.fr

1. Introduction

Le tswana (langue bantoue parlée au Botswana et en Afrique du Sud par 4 à 5 millions de locuteurs) présente des faits intéressants pour une étude de la rétention de propriétés morphosyntaxiques typiquement verbales par les noms déverbaux. En effet, on relève dans cette langue plusieurs types de déverbaux également aptes à être la tête de constituants qui, pris globalement, ont la possibilité d’entrer dans la construction de la phrase exactement de la même façon que des constituants nominaux ayant pour tête un nom prototypique. Mais pour le reste de leurs propriétés, tant du point de vue morphologique que du point de vue syntaxique, on note d’un type à l’autre un degré variable de rétention de caractéristiques verbales.

De manière générale, la distinction essentielle entre les déverbaux du tswana et les formes fléchies du lexème verbal est le fait que les déverbaux peuvent participer au système de classes nominales exactement comme des noms non dérivés. Morphologiquement, ceci se manifeste par la présence d’un préfixe nominal de classe, sauf dans la classe 9 (où les noms sont dépourvus de préfixe apparent mais présentent parfois à leur initiale des alternances qui constituent le réflexe d’un ancien préfixe **n-*). Mais certains déverbaux (par exemple les noms de procès de classe 9, comme *temo* [tìm-ò] ‘culture’, dérivé du verbe ‘cultiver’ dont le radical est *-lem-* [lìm]) ont un comportement morphosyntaxique pleinement nominal, alors que d’autres (les noms de sujet comme *molemi* [mù-lìm-ì] ‘cultivateur’ et les infinitifs comme *go lema* [χù-lìm-à] ‘cultiver’) ont des caractéristiques tant morphologiques que syntaxiques qui interdisent d’en rendre compte en les caractérisant simplement comme noms dérivés de verbes. Dans ce qui suit, nous nous limiterons aux infinitifs, avec comme objectif de préciser leur caractère hybride et d’examiner la façon d’en rendre compte dans une analyse formelle.

¹ Le tswana ou setswana (sìtswáná) est une langue bantoue (répertoriée comme S31 dans la nomenclature de Guthrie) parlée par approximativement 4 millions de locuteurs dont un tiers environ vit au Botswana (où les Tswanas constituent 80 % d’une population évaluée à 1,5 million d’habitants), et deux tiers en Afrique du Sud (où les Tswanas constituent l’ethnie majoritaire dans la province du Nord-ouest et dans certains districts de la province d’Orange). Parmi les langues voisines, le tswana a une parenté particulièrement proche avec le sotho : tswana, sotho du nord et sotho du sud peuvent être considérés comme trois variantes d’une langue unique plutôt que comme trois langues différentes.

En plus de leur notation en orthographe courante, les exemples tswana cités dans cet exposé sont donnés en notation phonétique large ; dans la notation phonétique, seule pertinente pour l’analyse, la valeur des symboles utilisés est conforme aux conventions de l’A.P.I., et la segmentation en mots (qui s’écarte notablement de celle que donne l’orthographe courante) s’appuie sur la possibilité d’utiliser certains faits de combinatoire tonale pour reconnaître les limites du mot phonologique. Un découpage correct des mots est en effet crucial pour la présentation de tout ce qui touche à la morphologie verbale du tswana. Une liste des abréviations est donnée en annexe.

Pour une présentation d’ensemble du tswana, cf. Cole 1955 et Creissels 2003.

2. Les données : structure morphologique et propriétés syntaxiques de l'infinitif tswana

2.1. Structure morphologique de l'infinitif tswana

Les bases verbales du tswana peuvent être radicales, comme *-lem-* [lìm] ‘cultiver, labourer’ ou *-kwál-* [kwál] ‘écrire’, ou dérivées, comme *-lemolol-* [lìm-òlòl] ‘labourer une deuxième fois’ ou *-kwalelan-* [kwál-él-án] ‘correspondre’. Mais qu’elles soient radicales ou dérivées, les bases verbales permettent la formation de noms de procès, de manière ou de résultat, comme *temo* [tìm-ò] ‘culture’ (classe 9), *mokwalo* [mù-kwál-ó] ‘écriture’ (classe 3), *lokwalo* [lù-kwál-ó] ‘écrit’ (classe 11) ou *kwalelano* [kwál-él-án-ò] ‘correspondance’ (classe 9), dont les propriétés syntaxiques n’ont rien de verbal, et dont la morphologie ne manifeste aucune possibilité de modification ou adjonction évoquant la flexion verbale. La voyelle finale de ces déverbaux peut donc s’analyser sans difficulté comme suffixe permettant de dériver des lexèmes nominaux à partir de lexèmes verbaux².

A la différence de ces déverbaux dont le statut comme noms dérivés n’est pas problématique, les infinitifs (comme *go lema* [χù-lìm-à] ‘cultiver’, *go kwala* [χù-kwál-á] ‘écrire’, *go kwalelana* [χù-kwál-él-án-à] ‘correspondre’) présentent morphologiquement des possibilités de variations relevant de la flexion verbale, et leur voyelle finale ne peut pas s’analyser comme un dérivatif :

–entre le préfixe de l’infinitif *go* et le radical verbal peuvent s’insérer comme dans les formes verbales finies marques de TAM, marques de négation et indices d’objet,

–la voyelle finale de l’infinitif présente des variations corrélées à la présence de marques de TAM entre le préfixe de l’infinitif et le radical, de la même façon que la voyelle finale des formes verbales finies.

En dehors du fait que l’infinitif n’a pas de forme synthétique correspondant au parfait positif de la flexion des formes verbales finies, les distinctions qui se manifestent dans le paradigme des formes synthétiques de l’infinitif sont les mêmes que celles qui structurent le paradigme des formes synthétiques de l’indicatif et le paradigme des formes synthétiques circonstancielles³ : *présent / parfait / futur / potentiel* et *positif / négatif*. La seule différence entre la structure de l’infinitif et celle des autres formes verbales est l’absence d’indice de sujet et la présence d’un morphème *go* [χù] dans la position où les autres formes verbales présentent un indice de sujet. Tous les autres formatifs contribuant à la formation des infinitifs se retrouvent dans d’autres formes verbales avec la même valeur.

L’ex. (1) énumère les formes synthétiques (ou simples) de l’infinitif du verbe ‘cultiver’, à deux détails près : on n’a pas fait figurer la forme d’infinitif futur, qui existe théoriquement mais qui est très peu utilisée, et on a ajouté par contre la forme analytique d’infinitif parfait positif (dans laquelle un auxiliaire à la forme de l’infinitif se combine à la forme circonstancielle du verbe auxillié⁴).

² Les variations dans le ton de ce suffixe ne sont pas pertinentes pour l’analyse : il s’agit bien d’un même suffixe, dont la forme phonologique abstraite ne comporte pas de ton, et qui reçoit un ton automatiquement déterminé par les règles de propagation des tons haut et d’affectation d’un ton bas aux syllabes non atteintes par la propagation d’un ton haut.

³ Les formes circonstancielles du verbe sont en tswana des formes dont la structure morphologique est identique à celle des formes de l’indicatif (et qui incluent donc notamment un indice de sujet obligatoire), qui présentent les mêmes variations *présent / parfait / futur / potentiel* et *positif / négatif* que les formes de l’indicatif, qui se construisent avec un sujet de la même façon que les formes de l’indicatif, mais qui s’emploient exclusivement comme tête de subordonnées représentant un événement qui est dans une relation de type circonstanciel avec celui représenté par le verbe principal de la phrase matrice, comme dans la phrase suivante, où le verbe principal est au parfait de l’indicatif, et le verbe subordonné au parfait circonstanciel (la forme correspondante de l’indicatif serait *o tsamaile* [ótsámàìlè]) :

Re gorogile a tsamaile

‘Nous sommes arrivés après qu’il soit parti’

rì-χòróχ-íl-è á-tsámá-íl-è

S1P-arriver-PFT-FIN S3:1-partir-PFT-FIN

⁴ cf. note 3.

(1) a. *go lema*
'cultiver'

χὺ- ìm- à
INF cultiver FIN

b. *go sa leme*
'ne pas cultiver'

χὺ- sà- ìm- í
INF NEG cultiver FIN

c. *go bo a lemile*
'le fait qu'il ait cultivé' (litt. 'être ayant cultivé')⁵

χὺ- bó á- ìm- íl- é
INF AUX s3:1 cultiver PFT FIN

d. *go sa lema*
'n'avoir pas cultivé'

χὺ- sà- ìm- á
INF NEG cultiver FIN

e. *go ka lema*
'pouvoir cultiver'

χὺ- ká- ím- à
INF POT cultiver FIN

f. *go ka se leme*
'ne pas pouvoir cultiver'

χὺ- ká- sí- ìm- í
INF POT NEG cultiver FIN

L'ex. (2) montre que si l'infinitif diffère des autres formes verbales par l'absence d'indice de sujet, il peut par contre inclure des indices d'objet exactement de la même façon que les autres formes verbales⁶.

(2) a. *go e lema*
'le cultiver (où l'indice d'objet peut représenter par exemple *tshimo* 'champ')

⁵ La présence obligatoire d'un indice de sujet dans la forme circonstancielle que prend ici l'auxilié a pour effet qu'à la différence des formes simples de l'infinitif, cette forme comporte nécessairement une référence à l'argument sujet.

⁶ On observe aussi dans cet exemple que les marqueurs d'opérations sur la valence verbale (causatif, applicatif, etc.) peuvent entrer dans la constitution de l'infinitif exactement comme dans celle des autres formes verbales, mais cette propriété n'est pas significative de la nature verbale de l'infinitif : ces marqueurs d'opération sur la valence verbale, qu'on peut analyser comme des dérivatifs $V > V$, peuvent se trouver dans les noms dérivés de verbe, comme le montre l'exemple de *kwalelano* [kwál-él-án-ò] 'correspondance' cité ci-dessus, où *-el-* = 'applicatif' et *-an-* = 'réciproque'.

χù- í- Ím- à
 INF O3:9 cultiver FIN

b. *go sa e mo lemela*
 ‘ne pas le lui avoir cultivé’

χù- sà- í- mú- Ìm- é1- à
 INF NEG O3:9 O3:1 cultiver APPL FIN

c. *go ka e mo re lemisetsa*
 ‘pouvoir le lui faire cultiver pour nous’

χù- ká- í- mú- rì- Ím- ís- èts- à
 INF POT O3:9 O3:1 O1P cultiver CAUS APPL FIN

Le préfixe *go* qui distingue l’infinitif des autres formes verbales peut être reconnu comme un préfixe nominal de classe dans la mesure où, dans les emplois nominaux de l’infinitif, l’accord en classe des dépendants nominaux avec une tête infinitivale fait apparaître des préfixes (conventionnellement désignés dans la tradition bantouiste comme préfixes de classe nominale 15) dont la relation phonologique avec le préfixe infinitival *go* est du même ordre que pour les autres préfixes de classe. En particulier, en tswana, en faisant abstraction de variations morphophonologiques ayant un caractère automatique, on peut dire que les adjectifs présentent des préfixes identiques à ceux des noms avec lesquels ils s’accordent ; or l’infinitif peut former avec un adjectif une construction identique à celle qu’un nom prototypique former avec un adjectif épithète, et dans cette construction, l’adjectif porte un préfixe identique à celui de l’infinitif, comme on peut le voir à l’ex. (3).

(3) a. <i>mosadi yo moša</i>	mù-sádì 1-femme	jó 1.JCT ⁷	mù-fá 1-nouveau	‘nouvelle femme’
b. <i>basadi ba baša</i>	bà-sádì 2-femme	bá 2.JCT	bà-fá 2-nouveau	‘nouvelles femmes’
c. <i>mogoma o moša</i>	mù-χùmá 3-femme	ó 3.JCT	mù-fá 3-nouveau	‘houe neuve’
d. <i>megoma e meša</i>	mì-χùmá 4-femme	é 4.JCT	mì-fá 4-nouveau	‘houes neuves’
e. <i>lesaka le leša</i>	Ìr-sáká 5-enclos	lé 5.JCT	Ìr-fá 5-nouveau	‘nouvel enclos’
f. <i>maraka a maša</i>	mà-ráká 6-enclos	á 6.JCT	mà-fá 6-nouveau	‘nouveaux enclos’

⁷ Les ‘joncteurs’ du tswana sont d’anciens démonstratifs, qui restent homonymes des démonstratifs, mais qui dans le contexte *N ... DN* (*N* = nom, *DN* = dépendant nominal) ont totalement perdu leur valeur déictique et sont devenus de purs éléments de relation dont la présence est obligatoire pour introduire certains dépendants de noms, notamment les adjectifs, y compris dans les constructions elliptiques où le nom tête est sous-entendu et doit être récupéré dans le contexte : *mosadi yo montle* ‘une/la belle femme’ *yo montle* ‘une/celle qui est belle’ ; par contre, le joncteur n’apparaît pas dans l’emploi prédicatif des adjectifs, comme dans *Lorato o montle* ‘Lorato est belle’, où *o* est un indice de sujet.

g. <i>selepe se seša</i>	šì-lépè 7-hache	sé 7.JCT	šì-fá 7-nouveau	‘nouvelle hache’
h. <i>dilepe tse dintšha</i>	đì-lépè 8/10-hache	tsé 8/10.JCT	đì-ŋtʃhá 8/10-nouveau	‘nouvelles haches’
i. <i>kgosi e ntšha</i>	qʰóšì 9-chef	é 9.JCT	ŋtʃhá 9.nouveau	‘nouveau chef’
j. <i>lobone lo loša</i>	lù-bònè 11-lampe	ló 11.JCT	lù-fá 11-nouveau	‘nouvelle lampe’
k. <i>borogo jo boša</i>	bù-rúχù 14-pont	dʒó 14.JCT	bù-fá 14-nouveau	‘nouveau pont’
l. <i>golo mo goša</i>	χù-lò 17-endroit	mó 17.JCT	χù-fá 17-nouveau	‘nouvel endroit’
m. <i>go bina mo goša</i> ⁸	χù-bín-à INF-danser-FIN	mó 15.JCT	χù-fá 15-nouveau	‘nouvelle danse’

Au vu des exemples (l) et (m) ci-dessus, on peut se demander s’il est correct de reconnaître une classe 15 constituée exclusivement par les infinitifs, distincte de la classe 17 dont les seuls membres sont les noms *go-lo* [χù-lò] ‘lieu’ et son synonyme *felo* [fílò]⁹, ou s’il ne conviendrait pas plutôt de reconnaître une classe unique 15/17 regroupant les infinitifs et les noms de classe 17. C’est d’ailleurs à cette solution que je m’étais rallié dans des publications antérieures sur le tswana. Ce qui justifie la reconnaissance d’une classe unique 15/17, c’est que les accords des infinitifs employés nominalement sont presque identiques à ceux des noms de classe 17. Il y a toutefois une différence dans l’accord des démonstratifs et des joncteurs. Les démonstratifs et joncteurs de classe 15 et 17 présentent des variations dialectales, mais au moins dans l’usage que décrit Cole 1955 (qui est aussi l’usage de mes propres informateurs), *mo* [mó] est la seule forme que puisse prendre le démonstratif ou le joncteur accordé avec un infinitif, alors qu’avec les noms de classe 17, trois formes sont possibles avec des nuances sémantiques : *mo* [mó], *ko* [kó] et *fa* [fá]¹⁰. Ceci justifie la distinction entre une classe 15 et une classe 17, distinction qui a par ailleurs l’avantage de simplifier certains aspects de l’analyse qui sera proposée à la section 3, raison pour laquelle il me semble en définitive préférable de distinguer ces deux classes.

On peut mentionner enfin comme trait nominal dans les propriétés morphologiques de l’infinitif la possibilité de prendre le suffixe de locatif des noms *-ng* [ŋ], comme dans l’ex. (4).

⁸ Le fait d’écrire le préfixe de l’infinitif détaché de la base verbale (alors que les préfixes de classe nominale sont traités orthographiquement comme des préfixes) est une pure convention orthographique, probablement influencée par l’anglais, mais dénuée de toute justification dans le système du tswana.

⁹ Ce mot est étymologiquement apparenté à son synonyme *golo* dont il diffère par un préfixe de classe 16 figé, non reconnaissable comme tel dans le système tswana : le tswana, comme les autres langues bantoues du sud, a confondu les trois classes locatives 16, 17 et 18 du proto-bantou en une classe unique dont la morphologie est essentiellement le réflexe de l’ancienne classe 17.

¹⁰ Cette situation, exceptionnelle dans le système de classe du tswana, s’explique comme un vestige de la distinction entre trois classes nominales locatives du proto-bantou (les classes 16, 17 et 18), qui dans les langues bantoues du sud ont fusionné en une classe unique.

- (4) a. *Mafura a dirisiwa mo [go apeeng dijo]*
 ‘L’huile est utilisée dans la cuisson des aliments’

mà-fúrá á-dír-ís-ìw-à mó χύ-àpè-è-ìj ò-dzó
 6-huile S3:6-agir-CAUS-PSF-FIN PREP INF-cuire-FIN-LOC 8/10-nourriture

- b. *Mo [go akanyeng mo ga gagwe] ga a a lemoga fa o sa dire tiro sentle*
 ‘Tout en réfléchissant ainsi (lit. dans ce penser de lui) il ne remarqua pas qu’il ne faisait pas le travail correctement’

mó χὸ-ákaj-é-ìj mó χά-χάχwé χὰ-á-à-lémúχ-á
 PREP INF-penser-FIN-LOC 15.DEM 15.GEN-PRO3:1 NEG-S1S-PFT-remarquer-FIN
 fá ú-sá-dír-í tírò sì-ntfè
 COMP S3:1-NEG-faire-FIN 9.travail 7-bon

2.2. Structure interne des constituants à tête infinitivale

Nous verrons plus loin que les constituants à tête infinitivale connaissent deux types différents de possibilités d’intégration à la phrase. Mais quel que soit le rôle du constituant infinitival dans la phrase dont il fait partie, l’infinitif a toujours la possibilité de se construire avec les mêmes termes objets ou obliques que les formes de l’indicatif du même verbe, et ne peut par contre jamais se construire avec un constituant nominal d’une façon qui permettrait de reconnaître à ce constituant nominal le rôle syntaxique de sujet –ex. (5).

- (5) a. *O roga batho jalo*
 ‘Tu insultes les gens ainsi’

ὸ-ρούχ-ά bá-thù dzálò
 S2S-insulter-FIN 2-personne ainsi

- b. *[Go roga batho jalo] go tlaa go tshwarisa mapodisi*
 ‘Insulter les gens ainsi fera que les policiers t’arrêtent’

χὸ-ρούχ-ά bá-thù dzálú χύ-tláá-χὸ-ts^hwár-ís-á má-pòdísi
 INF-insulter-FIN 2-personne ainsi S3:15-FUT-O2S-attraper-CAUS-FIN 6-policier

L’argument-sujet peut apparaître dans la construction de l’infinitif, mais il doit être mis en forme comme le dépendant génitival d’un nom, c’est-à-dire qu’il succède au génitif (alors que le sujet précède le verbe) et apparaît préfixé d’un marqueur génitival accordé en classe (alors que le sujet ne porte lui-même aucune marque de son rôle). L’infinitif se comporte donc là comme la tête d’un constituant nominal –ex. (6) & (7).

- (6) a. *Basadi ba nwa bojalwa mo mebileng*
 ‘Les femmes boivent de la bière dans les rues’

bà-sadí bá-nw-á bú-dzálwá mó mí-bìlé-ìj
 2-femme S3:2-boire-FIN 14-bière PREP 4-rue-LOC

- b. *Ga ke rate [go nwa bojalwa ga basadi mo mebileng]*
 ‘Je n’aime pas le fait que les femmes boivent de la bière dans les rues’

χὰ-κί-ράτ-ί χὺ-nw-ά bú-dzàlwá χά-βὰ-σάδι mó mí-bìlé-ῆ
 NEG-S1S-aimer-FIN INF-boire-FIN 14-bière 15.GEN-2-femme PREP 4-rue-LOC

- (7) a. *O botsa batho*
 ‘Tu interrogues les gens’

ὺ-búts-ά bá-thù
 S2S-interroger-FIN 2-personne

- b. [*Go botsa batho ga gago*] *go ba a lapisa*
 ‘Le fait que tu interrogues les gens les fatigue’

χὺ-búts-ά bá-thù χά-χάχὺ χὺ-à-βά-λάπ-ίς-à
 INF-interroger-FIN 2-personne 15.GEN-PRO2S S3:15-DJT-O3:2-se fatiguer-CAUS-FIN

L'ex. (8) permet de vérifier que la construction que peut former un nom représentant l'argument-sujet avec l'infinitif (même accompagné par ailleurs de dépendants typiquement verbaux, comme un constituant nominal dans le rôle d'objet) est bien identique à la construction d'un dépendant génitif avec le nom dont il dépend.

- | | |
|--|---|
| (8) a. <i>go nwa bojalwa ga basadi</i>
‘le fait que les femmes boivent de la bière’ | χὺ-nw-ά bú-dzàlwá χά-βὰ-σάδι
INF-boire-FIN 14-bière 15.GEN-2-femme |
| b. <i>golo ga basadi</i>
‘l’endroit des femmes’ | χὺ-lò χά-βὰ-σάδι
17-endroit 17.GEN-2-femme |
| c. <i>mesese ya basadi</i>
‘les robes des femmes’ | mì-sìsì já-βὰ-σάδι
4-robe 4.GEN-2-femme |
| d. <i>madi a basadi</i>
‘l’argent des femmes’ | mà-dí á-βὰ-σάδι
6-argent 6.GEN-2-femme |
| e. <i>loso lwa basadi</i>
‘le décès des femmes’ | lù-sú lwá-βὰ-σάδι
11-décès 11.GEN-2-femme |
| f. <i>dimpho tsa basadi</i>
‘les cadeaux des femmes’ | dì-m̀p̀h̀ó tsá-βὰ-σάδι
8/10-cadeau 8/10.GEN-2-femme |
| g. <i>bontle jwa basadi</i>
‘la beauté des femmes’ | b̀ù-ǹtl̀è dzwá-βὰ-σάδι
14-beauté 14.GEN-2-femme |

Plus généralement, la nature partiellement nominale de l'infinitif se manifeste par la possibilité de trouver dans un constituant à tête infinitivale, non seulement un dépendant génitif représentant l'argument sujet, comme dans l'ex. (8a), ou un adjectif épithète, comme dans l'ex (3m), mais aussi n'importe quel autre type de dépendant nominal, toujours accordé en classe 15 : parmi les exemples ci-dessus, l'infinitif apparaît accompagné d'un démonstratif en (4b), et l'ex. (9) montre qu'une relative peut accompagner un infinitif de la même façon qu'un nom ordinaire.

- (9) a. *mosadi yo ke mo ratang* mò-sáðì jó kí-mù-rát-à-ńj
 ‘une femme que j’aime’ 1-femme 1.JCT S1S-03:1-aimer-FIN-REL
- b. *golo mo ke go ratang* χù-lò mó kí-χù-rát-à-ńj
 ‘un endroit que j’aime’ 17-endroit 17.JCT S1S-03:17-aimer-FIN-REL
- c. *go bina mo ke go ratang* χù-bín-à mó kí-χù-rát-à-ńj
 ‘une danse que j’aime’ INF-danser-FIN 15.JCT S1S-03:15-aimer-FIN-REL

Mais la présence de dépendants typiquement nominaux dans un constituant à tête infinitivale ne remet jamais en cause la possibilité d’avoir aussi des dépendants typiquement verbaux.

2.3. Rôles syntaxiques des constituants à tête infinitivale

2.3.1. Constituants à tête infinitivale assumant des rôles syntaxiques typiquement nominaux

Les constituants à tête infinitivale peuvent assumer tous les rôles syntaxiques d’un constituant nominal. Les ex. (5b) et (6b) ci-dessus illustrent la possibilité pour un constituant à tête infinitivale d’assumer respectivement les rôles de sujet et d’objet. L’exemple (4) ci-dessus montre qu’un constituant à tête infinitivale peut être converti en locatif dans les mêmes conditions qu’un constituant nominal, et l’ex. (10) montre qu’un constituant à tête infinitivale peut aussi assumer le rôle de dépendant génitival d’un nom (10a), ou de complément de diverses prépositions (10b-d).

- (10) a. *nako ya [go goroga ga baeng]*
 ‘le moment de l’arrivée des invités’

nàkò já-χύ-χóròχ-à χά-bá-éńj
 9.moment 9.GEN-INF-arriver-FIN 15.GEN-2-invité

- b. *Ba ne ba utlwa ka [go koma ga gagwe] gore o lwala thata*
 ‘Ils sentirent à ses gémissements qu’il était très malade’

bá-nè bà-útlw-à ká χù-kúm-à χά-χάχwé
 S3:2-AUX S3:2.SEQ-sentir-FIN PREP INF-gémir-FIN 15.GEN-PRO3:1
 χύrì ú-lwál-à thátà
 COMP S3:1-être malade-FIN très

- c. *Ntwa e tsositswe ke [go tlhoka kutlwano ga dikgosi]*
 ‘La guerre a été provoquée par la mésentente des chefs’

ńtwà í-tsús-íts-w-è kí χύ-tlhòk-à kútlwánó χά-dì-qhòsì
 9.guerre S3:9-se lever.CAUS-PFT-PSF-FIN PREP INF-manquer-FIN 9.entente 15.GEN-8/10-chef

- d. *Tonki e na le [go lela mo go seng molodi o o monate]*
 ‘L’âne a un cri qui n’est pas agréable à entendre (lit. qui n’est pas un son agréable)’

tóńkí í-nà Í-χύ-Íl-à mó χύ-sì-ńj mù-lódì
 9.âne S3:9-être COMIT-INF-pleurer-FIN 15.JCT S3:15-ne pas être-REL 3-son
 ó ú-mù-nátì
 3.JCT S3:3-3-agréable

2.3.2. Constituants à tête infinitivale assumant d'autres types de rôles syntaxiques

A côté de cas où un constituant à tête infinitivale est intégré à la phrase de la même façon qu'un constituant nominal (section 2.3.1), il y a aussi des cas où il est à peu près évident qu'un constituant infinitival assume un rôle dans lequel il commute, non pas avec des constituants nominaux, mais avec des subordinées à verbe fini introduites par le morphème de subordination *gore* [χùrì]¹¹.

Dans l'ex. (11), nous voyons d'abord que le verbe *gakgamala* [χáq^hámálà] 's'étonner' a en tswana le comportement d'un verbe strictement intransitif, qui ne peut prendre un complément nominal représentant la cause de l'étonnement qu'en subissant la dérivation applicative¹² qui en fait un verbe transitif –phrases (a-b). Un tel verbe peut aussi avoir un complément phrastique sémantiquement analogue, mais dont le statut syntaxique est différent, puisque sa présence ne nécessite pas que le verbe prenne la forme applicative –phrase (c). Or le complément infinitival d'un tel verbe manifeste tantôt le comportement d'un complément nominal nécessairement construit comme objet de la forme applicative –phrase (d), tantôt celui d'un complément phrastique accompagnant le verbe à la forme non applicative –phrase (e).

- (11) a. *O gakgamalela bopelokgale jwa mosimane / *O gakgamala ...*
'Il s'étonne du courage du garçon'

ú-χáq^hámál-èl-à bù-pìlúq^háì d3wá-mù-símàní
S3:1-s'étonner-APPL-FIN 14-courage 14.GEN-1-garçon

- b. *O gakgamalela Setswana se se buiwang ke Lekgoa le / *O gakgamala ...*

litt. 'Il s'étonne du tswana qui est parlé par cet Européen'

(à comprendre comme : 'Il s'étonne de la bonne qualité du tswana parlé par cet Européen')

ú-χáq^hámál-èl-à sì-tswánà sé sí-bú-íw-à-ń kí ì-q^húà lé
S3:1-s'étonner-APPL-FIN 7-tswana 7.JCT S3:7-parler-PSF-FIN-REL PREP 5-Européen 5.DEM

- c. *O gakgamala [gore Lekgoa le le bua Setswana]*

'Il s'étonne de ce que cet Européen parle tswana'

ú-χáq^hámál-à χùrì ì-q^húà lé í-bú-á sì-tswánà
S3:1-s'étonner-FIN COMP 5-Européen 5.DEM 3:5-parler-FIN 7-tswana

- d. *O gakgamalela [go bua Setswana ga Lekgoa le] / *O gakgamala ...*

'Il s'étonne de ce que cet Européen parle tswana'

ú-χáq^hámál-èl-à χù-bú-á sì-tswánà χá-ì-q^húà lé
S3:1-s'étonner-APPL-FIN INF-parler-FIN 7-tswana 15.GEN-5-Européen 5.DEM

¹¹ Ce subordonateur, utilisé notamment pour la complémentation des verbes de parole, opinion ou volonté, résulte de la grammaticalisation de l'infinitif du verbe *re* [rì] 'dire'.

¹² Dans les langues bantoues, la dérivation applicative est obligatoire pour permettre de faire figurer dans la construction du verbe des termes nominaux représentant des participants (au sens le plus large du terme) qui du fait de leur rôle sémantique ne peuvent être traités, ni comme compléments directs du verbe non dérivé, ni comme termes obliques introduits par une préposition –cf. Creissels (2002), Creissels (2003). Ce n'est pas là la seule fonction de la dérivation applicative –cf. Creissels (2004), mais les emplois non canoniques des formes applicatives n'ont pas de relation directe avec le thème de cet article.

- e. *O gakgamala [go utlwa Lekgoa le mmuisa ka Setswana]*
 ‘Il s’étonne d’entendre l’Européen s’adresser à lui en tswana’

ú-χáq^hámál-à χù-útlw-á Í-q^húá Í-m-mú-ís-á ká sì-tswánà
 S3:1-s’étonner-FIN INF-entendre-FIN 5-Européen S3:5-O3:1-parler-CAUS-FIN¹³ PREP 7-tswana

De manière analogue, *boloka* ‘épargner’ est un verbe transitif qui doit être mis à la forme applicative pour pouvoir se contruire avec un deuxième objet à valeur de but –ex. (12b). Par contre, il n’est pas nécessaire de mettre ce verbe à la forme applicative pour pouvoir le construire avec un infinitif à valeur de but –ex. (12c), et l’infinitif à valeur de but se comporte ainsi de la même façon qu’une subordonnée finale avec le verbe au subjonctif –ex. (12d).

- (12) a. *Ke boloka madi*
 ‘Je mets de côté de l’argent’

kì-búlúk-á mà-dí
 S1S-épargner-FIN 6-argent

- b. *Ke bolokela madi koloi*
 ‘Je mets de côté de l’argent pour une voiture’

kì-búlúk-él-à mà-dí kólôì
 S1S-épargner-APPL-FIN 6-argent 9.voiture

- c. *Ke boloka madi [go reka koloi]*
 ‘Je mets de côté de l’argent pour acheter une voiture’

kì-búlúk-á mà-dí χù-rék-á kólôì
 S1S-épargner-FIN 6-argent INF-acheter-FIN 9.voiture

- d. *Ke boloka madi [gore bana ba me ba ye sekoleng]*
 ‘Je mets de côté de l’argent pour que mes enfants aillent à l’école’

kì-búlúk-á mà-dí χùrì b-àná bá-mí bá-j-é sì-kólé-ì
 S1S-épargner-FIN 6-argent COMP 2-enfant 2.GEN-PRO1S S3:2-aller-FIN 7-école-LOC

L’ex. (13) fournit quelques illustrations supplémentaires de constituants à tête infinitivale qui expriment une valeur finale, et qu’il est impossible de faire purement et simplement commuter avec des constituants nominaux, alors qu’il serait possible de leur substituer une subordonnée avec le verbe au subjonctif sans avoir à modifier quoi que ce soit dans la construction, de la même façon que dans les phrases (c-d) de l’ex. (12).

¹³ Cette forme est une forme circonstancielle, dont l’équivalent littéral en français serait ‘s’adressant à lui’ ; en tswana, c’est l’ensemble des caractéristiques d’une forme verbale qui l’identifient comme une forme indépendante (indicatif) ou comme une forme circonstancielle, aucun des formants du verbe n’indiquant spécifiquement cette distinction ; à la limite, la distinction peut n’apparaître que dans le contour tonal (c’est d’ailleurs le cas ici), ou même être totalement neutralisée.

- (13) a. *Mosadi o apere mosese o montle [go ya moletlong]*
 ‘La femme a mis une belle robe pour aller à la fête’

mù-sádí ú-àpér-í mù-sísì ó mú-ntlè χù-j-à mù-lètò-ḡ
 1-femme S3:1-mettre.PFT-FIN 3-robe 3.JCT 3-beau INF-aller-FIN 3-fête-LOC

- b. *Ba batla koloï [go ya morakeng]*
 ‘Ils ont besoin d’une voiture pour aller à la station d’élevage’

bá-bátl-á kólóí χù-j-à mù-ràké-ḡ
 S3:2-avoir besoin-FIN 9.voiture INF-aller-FIN 3-station d’élevage-LOC

- c. *Ke thapile monna [go tlhokomela tshingwana ya me]*
 ‘J’ai engagé un homme pour s’occuper de mon jardin’

kì-t^háp-íl-é mù-ńná χù-t^hókómél-à ts^híḡw-ánà já-mì
 S1S-engager-PFT-FIN 1-homme INF-prendre soin-FIN 9.champ-DIM 9.GEN-PRO1S

- d. *Ke thapilwe ke Lekgoa [go tlhokomela tshingwana ya lona]*
 ‘J’ai été engagé par un Européen pour m’occuper de son jardin’

kì-t^háp-íl-w-è kí Ì-qhúá χù-t^hókómél-à ts^híḡw-ánà já-lóná
 S1S-engager-PFT-PSF-FIN PREP 5-Européen INF-prendre soin-FIN 9.champ-DIM 9.GEN-PRO3:5

2.4. Correlation entre la structure interne des constituants à tête infinitivale, leur rôle syntaxique, et la possibilité d’une relation de contrôle

A l’exemple (11) ci-dessus, le constituant infinitival de la phrase (d) (assimilé à un complément nominal du verbe principal de cette phrase) et celui de la phrase (e) (assimilé à un complément phrastique) manifestent leur différence dans le fait que seul celui de la phrase (d) impose que le verbe dont il dépend soit à la forme applicative. Mais deux autres différences doivent être notées :

–dans les deux phrases, le constituant infinitival comporte immédiatement après l’infinitif un nom dans le rôle d’objet, mais aucun dépendant typiquement nominal n’accompagne l’infinitif en (e), alors qu’en (d) le constituant infinitival inclut un génitif ;

–dans la phrase (e), l’infinitif est contrôlé par le sujet du verbe dont il dépend, alors qu’en (d) c’est le dépendant génitif qui capte le rôle sémantique que le verbe à l’infinitif assignerait à son sujet s’il était à une autre forme que l’infinitif.

De telles observations montrent qu’on peut reconnaître en tswana une distinction, d’un type déjà reconnu et décrit pour d’autres langues bantoues du sud¹⁴, entre ce qu’on peut appeler des infinitifs ‘nominaux’ et des infinitifs ‘phrastiques’. Il importe toutefois de ne pas se méprendre sur le sens qui est donné à là au terme d’infinitif nominal. En effet, en tswana, infinitifs ‘nominaux’ et infinitifs ‘phrastiques’ peuvent également se construire avec des dépendants typiquement verbaux. La distinction (qui n’est pas toujours immédiatement apparente, mais qui peut toujours être facilement mise en évidence par des manipulations) tient à ce que :

–en plus des dépendants typiquement verbaux que l’infinitif tswana admet dans la totalité de ses emplois, les infinitifs dits ‘nominaux’ peuvent en outre être accompagnés de dépendants typiquement nominaux, les constituants dont ils sont la tête s’insèrent dans une phrase exactement

¹⁴ cf. Du Plessis 1982, Visser 1989, Du Plessis & Visser 1992.

de la même façon que des constituants nominaux prototypiques, et ils ne sont pas contrôlés : ou bien leur argument-sujet apparaît sous forme de dépendant génitival, ou bien il reçoit une interprétation arbitraire que seules des données pragmatiques peuvent contribuer à préciser ; avec les infinitifs nominaux, le préfixe de l’infinitif a très clairement un comportement de préfixe de classe nominale, qui détermine les accords en classe aussi bien entre l’infinitif et les dépendants nominaux que peut inclure le constituant à tête infinitivale qu’entre le constituant à tête infinitivale et les pronoms ou indices pronominaux qui peuvent le représenter ;

–les infinitifs dits ‘phrastiques’ ne peuvent pas être accompagnés de dépendants typiquement nominaux, les constituants dont ils sont la tête assument des rôles syntaxiques équivalents à ceux assumés par des subordonnées à verbe fini, et ils sont nécessairement dans une relation de contrôle avec un terme nominal de la construction du verbe dont ils dépendent (le plus souvent le sujet, mais parfois aussi un objet) ; avec les infinitifs ‘phrastiques’, le préfixe de l’infinitif ne peut en aucune manière manifester sa nature de préfixe de classe nominale, et par exemple la reprise d’un infinitif phrastique, comme la reprise d’une complétive, ne peut pas se faire au moyen d’un pronom ou indice pronominal participant au système de classification nominale.

Les exemples (14) et (15) fournissent d’autres illustrations de l’équivalence syntaxique entre infinitifs phrastiques et subordonnées à verbe fini (dans ces deux exemples, il s’agit de subordonnées à valeur finale dont le verbe est au subjonctif).

- (14) a. *Re aga maraka [gore dikgomo di sirelediwe mo dibataneng]*
 ‘Nous construisons des parcs pour que les vaches soient protégées des fauves’

rì-áχ-á	má-ràkà	χùrì	dì-q ^h òmú	dí-sírelèd-ìw-é	mó	dí-bàtànè-ṅ
S1P-construire-FIN	6-parc	COMP	8/10-vache	S3:8/10-protéger-PSF-FIN	PREP	8/10-fauve-LOC

- b. *Re aga maraka [go sireletsa dikgomo mo dibataneng]*
 ‘Nous construisons des parcs pour protéger les vaches des fauves’

rì-áχ-á	má-ràkà	χù-síreléts-à	dì-q ^h òmú	mó	dí-bàtànè-ṅ
S1P-construire-FIN	6-parc	INF-protéger-FIN	8/10-vache	PREP	8/10-fauve-LOC

- (15) a. *Ke rekisa dikgomo gore ke go thuse ka madi*
 ‘Je vends des vaches pour pouvoir t’aider financièrement’ (litt. ‘... pour que je t’aide ...’)

kì-rékís-á	dí-q ^h òmú	χùrì	kí-χù-thús-è	ká	màdí
S1S-vendre-FIN	8/10-vache	COMP	S1S-O2S-aider-FIN	PREP	6-argent

- b. *Ke rekisa dikgomo go bona madi*
 ‘Je vends des vaches pour me procurer de l’argent’

kì-rékís-á	dí-q ^h òmú	χù-bón-á	màdí
S1S-vendre-FIN	8/10-vache	INF-voir-FIN	6-argent

Il a été évoqué ci-dessus que les infinitifs phrastiques à valeur causale ou finale se distinguent des constituants nominaux sémantiquement comparables par le fait qu’ils ne nécessitent pas que le verbe dont ils dépendent prenne la forme applicative. Il est toutefois possible que le verbe dont dépend un infinitif à valeur finale soit à la forme applicative, mais il est intéressant d’observer que ceci se produit seulement lorsque l’infinitif phrastique à valeur finale succède immédiatement au

verbe dont il dépend, et qu'on observe exactement la même chose avec les subordonnées finales dont le verbe est au subjonctif –ex. (16)¹⁵.

- (16) a. *Ngwana o lelela [gore mmaagwe a mo amuse]*
 ‘L’enfant pleure pour que sa mère le fasse téter’

ηw-àná	ú-íí-l-é-l-à	χùrì	m̀má-àχwé	á-mù-ámú-s-è
1-enfant	S3:1-pleurer-APPL-FIN	COMP	1.mère-3:3	S3:1-O3:1-téter-CAUS-FIN

- b. *Ngwana o lelela [go anya]*
 ‘L’enfant pleure pour téter’

ηw-àná	ú-íí-l-é-l-à	χù-áp-à
1-enfant	S3:1-pleurer-APPL-FIN	INF-téter-FIN

2.5. Le cas particulier des constituants infinitivaux saturant la deuxième valence d’un verbe transitif

La reconnaissance de deux types de constituants infinitivaux est particulièrement importante pour rendre compte de variations dans le comportement des constituants infinitivaux succédant immédiatement à un verbe transitif dont ils saturent la deuxième valence, et dont on pourrait donc *a priori* penser qu’ils assument uniformément le rôle syntaxique d’objet.

Il convient tout d’abord d’observer qu’en tswana, les complétives susceptibles de se substituer à un nom dans le rôle d’objet d’un verbe transitif ont par ailleurs des propriétés syntaxiques assez nettement différentes de celles des compléments nominaux auxquels elles équivalent en termes de saturation de valence :

–un nom objet peut être représenté par un indice pronominal incorporé au verbe et indiquant la classe à laquelle appartient le nom qu’il représente, alors qu’une complétive substituée à l’objet d’un verbe transitif peut seulement être représentée par *jalo* [dʒá-lú] ‘ainsi’, qui est extérieur au système de classification nominale –ex. (17) ;

- (17) a. *A o utlule modumo o? –Ee, ke o utlule*
 ‘As-tu entendu ce bruit ? –Oui, je l’ai entendu’

à	ù-útlú-l-é	mú-dùmò	ó	èè	kì-ù-útlú-l-è
INTER	S2S-entendre-PFT-FIN	3-bruit	3.DEM	oui	S1S-O3:3-entendre-PFT-FIN

- b. *A o utlule [gore Mpho o rekile koloï]? –Ee, ke utlule jalo / *ke go utlule*
 ‘As-tu entendu (dire) que Mpho a acheté une voiture? –Oui, j’ai entendu ça’
 (litt. ‘...j’ai entendu ainsi’)

à	ù-útlú-l-é	χùrì	m̀phó	ú-rék-í-l-é	kólóì
INTER	S2S-entendre-PFT-FIN	COMP	1.Mpho	S3:1-acheter-PFT-FIN	9.voiture
èè	kì-útlú-l-è	dʒálù			
oui	S1S-entendre-PFT-FIN	ainsi			

¹⁵ Il est possible que cet emploi de l’applicatif s’explique par la focalisation de l’infinitif ou de la subordonnée à valeur finale succédant au verbe, car d’autres cas ont été relevés où l’emploi de la forme applicative n’est pas motivé par une modification de la valence verbale, mais par la focalisation d’un terme de la construction du verbe n’ayant pas syntaxiquement le statut d’objet –cf. Creissels 2004.

–en cas de focalisation du verbe (qui se manifeste de la façon la plus claire au présent positif par la présence d’un morphème *a* glosé ‘DJT’ –abréviation de ‘forme disjointe du verbe’¹⁶), il est impossible d’avoir un constituant nominal en position détachée représentant l’argument-objet sans qu’un indice d’objet ne soit aussi présent dans la forme verbale, alors que dans les mêmes conditions, si le verbe transitif est construit avec une complétive, aucun indice pronominal objet ne peut apparaître –ex. (18) ;

- (18) a. *Ke itse monna yo*
‘Je connais cet homme’

kì-íts-í m̀-ń̀nà jó
S1S-connaître-FIN 1-homme 1.DEM

- b. *Ke a mo itse monna yo* / **Ke a itse monna yo*
‘Je le CONNAIS, cet homme’

kì-à-m̀-íts-í m̀-ń̀nà jó
S1S-DJT-O3:1-connaître-FIN 1-homme 1.DEM

- c. *Ke itse gore Mpho o tsamaile*
‘Je sais que Mpho est parti’

kì-ítsí χ̀ú̀rì m̀p̀h́ó ú-`tsámà-ìl-è
S1S-connaître-FIN COMP 1.Mpho S3:1-partir-PFT-FIN

- d. *Ke a itse gore Mpho o tsamaile* / **Ke a go itse gore Mpho o tsamaile*
‘Je le SAIS, que Mpho est parti’

kì-à-ítsí χ̀ú̀rì m̀p̀h́ó ú-`tsámà-ìl-è
S1S-DJT-savoir-FIN COMP 1.Mpho S3:1-partir-PFT-FIN

–aucun adverbe ne peut s’insérer en tswana entre un verbe transitif et un objet nominal (sauf si l’objet est mis en position détachée, ce qui oblige à le représenter dans la forme verbale par un indice d’objet), alors qu’on peut librement insérer des adverbes entre un verbe transitif et un complément phrastique –ex. (19).

- (19) a. *Ke itse monna yo sentle* / **Ke itse sentle monna yo*
‘Je connais bien cet homme’

kì-íts-í m̀-ń̀nà jó sí-ntlè
S1S-connaître-FIN 1-homme 1.DEM 7-bon

- b. *Ke mo itse sentle monna yo*
‘Je le connais bien, cet homme’

¹⁶ Sur la distinction entre formes conjointes et formes disjointes du verbe en tswana, cf. Creissels 1996.

kì-mù-íts-í sí-ntlè mò-ńnà jó
 S1S-connaître-FIN 7-bon 1-homme 1.DEM

- b. *Ke itse sentle gore Mpho o tsamaile / *Ke go itse sentle gore Mpho o tsamaile*
 ‘Je sais bien, que Mpho est parti’

kì-ítsí sí-ntlè χύρι m̀p^hó ú-tsámà-ìl-è
 S1S-savoir-FIN 7-bon COMP 1.Mpho S3:1-partir-PRF-FIN

Or l’observation de constituants infinitivaux se substituant au nom objet de verbes transitifs montre que leur comportement s’aligne tantôt sur celui de compléments nominaux, tantôt sur celui de constituants phrastiques, et que cette différence de comportement est conforme aux corrélations dégagées ci-dessus. Avec le même verbe transitif *rata* [rátá] ‘aimer’ comme verbe principal, l’ex. (20) illustre le comportement d’un infinitif ‘nominal’ dans le rôle d’objet, et l’ex.(21) montre qu’un infinitif ‘phrastique’ participant de manière équivalente à la saturation la deuxième valence du même verbe présente un comportement différent. L’observation essentielle est que l’infinitif ‘nominal’ est représenté par un indice incorporé au verbe exactement dans les mêmes conditions qu’un nom dans le rôle d’objet, alors qu’aucun indice d’objet n’apparaît dans la forme verbale lorsqu’un infinitif ‘phrastique’ est soumis aux mêmes manipulations.

- (20) a. *O rata [go letsa katara mo ga gago]*
 ‘Il aime que tu joues de la guitare’ (litt. ‘Il aime ce jouer la guitare de toi’)

ú-rát-á χύ-ìts-à kàtára mó χά-χάχù
 S3:1-aimer-FIN INF-pleurer.CAUS-FIN 9.guitare 15.DEM 15.GEN-PRO2S

- b. *O a go rata [go letsa katara mo ga gago]*
 ‘Ça lui plaît, que tu joues de la guitare’ (litt. ‘Il l’aime, ce jouer la guitare de toi’)

ú-à-χύ-rát-á χύ-ìts-à kàtára mó χά-χάχù
 S3:1-DJT-O3:15-aimer-FIN INF-pleurer.CAUS-FIN 9.guitare 15.DEM 15.GEN-PRO2S

- c. *O go rata thata [go letsa katara mo ga gago]*
 ‘Ça lui plaît beaucoup, que tu joues de la guitare’ (litt. ‘Il l’aime beaucoup, ce jouer la guitare de toi’)

ú-χù-rát-à t^hátá χύ-ìts-à kàtára mó χά-χάχù
 S3:1-O3:15-aimer-FIN beaucoup INF-pleurer.CAUS-FIN 9.guitare 15.DEM 15.GEN-PRO2S

- (21) a. *O rata [go letsa katara]*
 ‘Il aime jouer de la guitare’

ú-rát-á χύ-ìts-à kàtára
 S3:1-aimer-FIN INF-pleurer.CAUS-FIN 9.guitare

- b. *O a rata [go letsa katara]*
 ‘Ça lui plaît, de jouer de la guitare’

ú-à-rát-á	χú-ìlts-à	kàtára
S3:1-DJT-aimer-FIN	INF -pleurer.CAUS-FIN	9.guitare

- c. *O rata thata [go letsa katara]*
 ‘Il aime beaucoup jouer de la guitare’

ú-rát-à	t ^h átá	χú-ìlts-à	kàtára
S3:1-aimer-FIN	très	INF -pleurer.CAUS-FIN	9.guitare

3. Analyse

3.1. Le problème posé

Le problème que pose l’infinitif tswana est de rendre compte du fait que :

(a) une même forme (l’infinitif), sans le moindre changement dans ses caractéristiques morphologiques, est la tête de constituants qui, pris globalement, se comportent tantôt comme des constituants nominaux, tantôt comme des subordinées à verbe fini ;

(b) les constituants à tête infinitivale se comportant globalement comme des subordinées à verbe fini ont une structure interne de groupe verbal, tandis que ceux dont le comportement global est celui d’un constituant nominal ont une structure interne hybride.

Sans être totalement formalisée, l’analyse qui va être esquissée ici s’efforce d’être suffisamment explicite et précise pour avancer dans la confrontation entre les faits du tswana exposés à la section 2 et les hypothèses sur la forme des représentations syntaxiques que peuvent proposer les théories syntaxiques formelles.

Le cadre général dans lequel est menée cette analyse est celui d’une approche strictement lexicaliste et ‘surface-oriented’, telle que définie par exemple dans Sag & Wasow 1999 : dans un tel cadre, on considère notamment que les règles de syntaxe ont accès à des informations sur la structure interne des mots mais ne peuvent pas modifier cette structure, et on s’interdit d’avoir recours à des représentations syntaxiques abstraites pouvant comporter des éléments non réalisés en surface, ou dans lesquelles les mots peuvent être rangés dans un ordre différent de l’ordre de surface. On se référera aussi à Sag & Wasow, au moins pour les grandes lignes (car beaucoup de détails ‘techniques’ n’ont pas d’incidence directe sur la question traitée ici), en ce qui concerne la façon de concevoir la relation entre les constituants syntaxiques et les têtes lexicales dont ils sont la projection, la conception de la structure du lexique comme une hiérarchie de types, et l’utilisation systématique de traits dont la propagation obéit à un certain nombre de principes pour rendre compte des propriétés syntaxiques des mots et des constituants.

On s’efforcera aussi de respecter, dans cette analyse, le principe d’une distinction entre deux types de règles morphologiques : les règles dérivationnelles, qui relient systématiquement les uns aux autres les lexèmes d’une même ‘famille de mots’, et les règles flexionnelles, qui produisent les différentes formes fléchies d’un même lexème.

3.2. Deux solutions a priori envisageables, mais qu’il convient d’écarter

Parmi les possibilités qu’autorise d’un point de vue purement technique ce cadre théorique, il en est une qui ne doit être envisagée qu’en dernier ressort, car elle revient à considérer comme une homonymie accidentelle entre deux formes issues du même lexème ce qu’on préférerait traiter comme deux types d’emploi différents d’une même forme : c’est la solution consistant à rendre compte de l’infinitif ‘phrastique’ comme forme fléchi du lexème verbal, et de l’infinitif ‘nominal’ comme lexème nominal dérivé de lexème verbal. En outre, dans le cas précis de l’infinitif tswana,

cette solution pourrait difficilement rester cohérente avec le principe même de la distinction entre flexion et dérivation.

Compte tenu des caractéristiques morphologiques de l’infinitif tswana, la règle de dérivation devrait tout d’abord être formulée de façon à maintenir pour les noms qu’elle permet de former des possibilités de variation relevant en principe de la flexion verbale. Et surtout, elle devrait autoriser les noms qu’elle permet de former à régir des dépendants typiquement verbaux, ce que ne peut faire aucun nom non dérivé du tswana. Ceci serait en contradiction flagrante avec le principe selon lequel seule la morphologie flexionnelle est visible par la syntaxe, les propriétés syntaxiques d’un lexème dérivé devant être identiques à celles de lexèmes non dérivés rangés dans la même catégorie.

On peut aussi se demander s’il serait possible de définir de façon unitaire l’infinitif tswana comme catégorie mixte, c’est-à-dire comme type de mot qui morphologiquement combinerait des caractéristiques nominales (préfixe de classe) et verbales (marques de TAM et de négation et indices d’objet), et qui en tant que tête d’un constituant pourrait se combiner à la fois avec des dépendants typiquement verbaux et des dépendants typiquement nominaux. Mais on peut voir rapidement qu’un tel traitement poserait lui aussi des problèmes de cohérence théorique. En effet, pour rendre compte de la distinction entre infinitifs ‘nominaux’ et infinitifs ‘phrastiques’, il faudrait alors admettre que la présence ou l’absence de certains types de modificateurs puisse conditionner la façon dont s’insèrent dans la phrase des constituants dont la tête aurait exactement la même représentation. Une telle décision remettrait tout simplement en question la notion même de tête.

3.3. Proposition

Il faut garder à l’esprit que tout se passe comme si l’infinitif tswana était dans tous les cas la tête d’un groupe verbal, un groupe verbal à tête infinitivale pouvant ensuite, ou bien entrer directement dans la construction de la phrase de façon semblable à certaines subordonnées à verbe fini, ou bien être inclu dans un groupe nominal à la construction duquel il participe exactement comme pourrait le faire un nom gouvernant l’accord en classe de divers types de dépendants. Le tout est de trouver le moyen de reformuler cette observation de façon à la rendre compatible avec les principes généraux sur la forme des représentations syntaxiques qui ont été brièvement rappelés ci-dessus.

En faisant abstraction de la distinction entre les différents types de dépendants qui peuvent entrer dans la constitution d’un groupe verbal ou d’un groupe nominal en tswana, et en utilisant simplement les abréviations DV pour ‘dépendant de verbe’ et DN pour ‘dépendant de nom’, on peut résumer comme cela est indiqué en (22), au niveau le plus général, la façon dont se présentent dans cette langue un groupe verbal et un groupe nominal. Parmi les traits qui devraient être introduits pour rendre compte de contraintes de sélection, on a seulement fait figurer :

–en (a), la ‘forme verbale’ au sens de trait que possèdent les mots verbaux et qui détermine la façon précise dont le groupe verbal dont ils sont la tête peut s’insérer dans une construction syntaxique (pour le tswana, les valeurs prises par ce trait pourraient être ‘indicatif’, ‘circonstanciel’, ‘relatif’, ‘infinitif’, ‘impératif’, ‘subjunctif’ et ‘séquentiel’) ;

–en (b), la classe nominale, qui joue un rôle particulièrement évident et important en tswana, puisque dans cette langue tout dépendant de nom sans exception doit être accordé en classe avec le nom-tête, et tout verbe construit avec un sujet doit s’accorder en classe avec son sujet..

$$(22) \text{ a. } GV_{fo:x} \rightarrow V_{fo:x} DV^*$$

$$\text{ b. } GN_{cl:x} \rightarrow N_{cl:x} DN_{cl:x}^*$$

A partir de là, il n’y a aucune difficulté à rendre compte des infinitifs phrastiques, c’est-à-dire des groupes verbaux à tête infinitivale qui s’insèrent dans la phrase de manière comparable à des subordonnées à verbe fini. Il suffit en effet pour cela de faire figurer *infinitif* parmi les valeurs

qu'est susceptible de prendre le trait 'forme verbale', et d'écrire les règles de morphologie flexionnelle concernant le verbe de façon à ce que les mots verbaux spécifiés comme 'forme : infinitif' aient les deux caractéristiques suivantes :

- morphologiquement, les mots verbaux spécifiés comme 'forme : infinitif' doivent avoir les mêmes possibilités de variation selon les traits *présent / parfait / futur / potentiel* et *positif / négatif* que les mots verbaux dont le trait de forme est spécifié comme indicatif, circonstanciel ou relatif;
- syntaxiquement, un groupe verbal ayant pour tête un mot verbal spécifié comme 'forme : infinitif' ne doit pas pouvoir se construire avec un spécifieur représentant son premier argument (c'est-à-dire avec un sujet).

Ce sont les infinitifs 'nominiaux' qui posent problème. En effet, en l'absence de tout principe général limitant le type de règles susceptible d'être utilisé, ou le type de structure susceptible d'être postulé pour un signe linguistique, la question pourrait se régler très facilement en permettant à un groupe verbal à tête infinitivale d'occuper la place du nom tête dans la structure d'un groupe nominal de classe 15 telle qu'elle a été résumée en (22b), soit une règle qui réduite à l'essentiel se présenterait comme indiqué en (23).

$$(23) \quad N_{cl:15} \quad \rightarrow \quad GV_{fo:Inf}$$

Il est inutile d'insister sur le fait évident qu'en posant que dans la construction d'un constituant, le rôle qui est normalement celui d'un mot-tête d'un certain type puisse être assumé par un constituant, et qui plus est par un constituant ayant pour tête un mot d'un autre type, on violerait les principes les plus fondamentaux auxquels se tiennent les théories syntaxiques qui s'efforcent de contraindre la structure possible des signes linguistiques en développant de manière cohérente la notion de tête lexicale. Donc, le problème est de trouver un moyen d'aboutir au même résultat sans complication supplémentaire, mais en s'efforçant de respecter une certaine cohérence théorique.

La proposition qui est faite est de maintenir l'idée que l'infinitif tswana est fondamentalement une forme verbale, comme indiqué ci-dessus, ce qui permet de rendre compte de manière immédiate des constituants infinitivaux non problématiques, c'est à dire des infinitifs 'phrastiques'. Pour rendre compte à partir de là des infinitifs 'nominiaux', il est proposé de considérer que les infinitifs têtes de constituants dont la structure interne est un hybride de groupe nominal et de groupe verbal et dont le comportement global est celui d'un groupe nominal sont des noms systématiquement reliés à l'infinitif proprement dit par une règle lexicale dont l'essentiel peut être résumé comme indiqué en (24).

$$(24) \quad V_{fo:Inf} \quad \Rightarrow \quad N_{cl:15}$$

En effet, pour obtenir le résultat désiré, il suffit de préciser que cette règle :

- est une règle de conversion qui ne modifie en rien la forme du mot auquel elle s'applique,
- tout en introduisant une spécification en classe qui est de toutes façons nécessaire compte tenu du type 'nom' auquel appartient l'output, maintient sans changement les spécifications selon les traits *présent / parfait / futur / potentiel* et *positif / négatif*, ce qui ne soulève pas de difficulté dans la mesure où ces spécifications sont totalement neutres en ce qui concerne le fonctionnement nominal de l'infinitif,

–modifient les traits de valence de l'infinitif d'une façon qui dans le détail dépendra de la façon précise dont on aura choisi de formaliser la notion de valence, mais qui d'une manière ou d'une autre doit se ramener à ajouter à la liste des compléments telle qu'elle figure dans l'input un complément supplémentaire ; sémantiquement, ce complément ajouté par la règle qui convertit l'infinitif en nom de classe 15 représente le premier argument du lexème verbal, et formellement, il a la forme d'un dépendant génitival, c'est-à-dire *préfixe génitival (accordé en classe 15) + constituant nominal* (alors que dans la représentation de l'infinitif, qui exclut la possibilité d'un

spécifieur, le premier argument n'est relié à aucun terme de la construction de l'infinitif et peut ainsi se prêter à un contrôle par le sujet ou l'objet du verbe dont dépend l'infinitif).

4. Discussion et conclusion

La règle lexicale esquissée à la fin de la section 3 permet de rendre compte de la nature hybride de l'infinitif tswana de façon très simple et sans redondances inutiles, tout en respectant les principes de base sur la forme des représentations syntaxiques qui ont été posés en préalable à l'analyse. Elle soulève toutefois un problème théorique dans la mesure où elle n'entre pas dans l'un des deux types de règles lexicales couramment reconnus. En effet, elle met en relation deux mots fléchis, ce n'est donc à proprement parler ni une règle dérivationnelle mettant en relation deux lexèmes, ni une règle flexionnelle mettant en relation un lexème et un mot fléchi. Faut-il s'efforcer d'imaginer une règle qui aboutisse au même résultat sans s'écarter du format couramment admis pour des règles lexicales, ou bien convient-il d'assouplir la définition du format possible d'une règle lexicale de façon à rendre théoriquement acceptable une telle règle ?

D'un point de vue strictement technique, la règle qui convertit l'infinitif en nom de classe 15 sans modifier sa forme pourrait être remplacée par une règle aboutissant au même résultat, mais qui aurait pour input le lexème verbal, auquel elle ferait subir exactement les mêmes opérations morphologiques que la règle faisant passer du lexème verbal à l'infinitif. Mais on retombe alors sur un problème évoqué à la section 3.2 : cette solution est de toutes façons peu satisfaisante, car elle traite comme deux homonymes issus chacun de leur côté du lexème verbal l'infinitif 'nominal' et l'infinitif 'phrastique', et elle oblige à spécifier de manière redondante, dans la règle reliant l'infinitif en tant que nom de classe 15 au lexème verbal, un nombre important d'informations (notamment sur les distinctions *présent / parfait / futur / potentiel* et *positif / négatif* et leur manifestation morphologique). Or ces mêmes informations n'ont pas à être répétées si une règle lexicale met l'infinitif en tant que nom de classe 15 en relation directe avec l'infinitif en tant que tête d'un groupe verbal. Mais surtout, comme cela a déjà été dit, une telle solution ne serait pas cohérente avec les critères couramment utilisés pour faire la distinction entre les processus morphologiques relevant de la flexion et ceux relevant de la dérivation.

Les données du tswana présentées et analysées ici semblent donc fournir des arguments contre une conception trop stricte de la distinction entre flexion et dérivation¹⁷. Plus précisément, l'analyse menée dans ce qui précède incite à élargir la notion de règle flexionnelle. La règle de conversion qui a été proposée pour rendre compte de la relation entre les deux fonctionnements possibles de l'infinitif du tswana a en effet fondamentalement les caractéristiques d'une règle flexionnelle, dans la mesure où les formes qu'elle crée ont un ensemble de propriétés syntaxiques qu'elles sont les seules à posséder. Mais elle s'en écarte dans la mesure où l'output, tout en maintenant des caractéristiques essentielles du type auquel appartient l'input, acquiert des caractéristiques qui sont en principe propres à un autre type.

Une telle conclusion n'est pas vraiment pour surprendre si on situe les faits analysés dans le cadre de la linguistique bantoue. En effet, d'une part c'est un lieu commun chez les bantouistes de faire observer que les préfixes de classe des langues bantoues, tout en étant indiscutablement de nature flexionnelle du fait de leur implication dans un système d'accords particulièrement développé, ont par ailleurs des fonctionnements de dérivatifs, ce que certains expliquent en faisant l'hypothèse que ces préfixes étaient initialement des dérivatifs qui ont développé ultérieurement des caractéristiques flexionnelles. D'autre part, en bantou, les infinitifs sont toujours formés au moyen de préfixes de classe nominale, mais les préfixes utilisés pour former l'infinitif peuvent varier d'une langue à l'autre (selon les langues, on a des infinitifs de classe 15, 5, 9 ou 14). Ceci est un indice

¹⁷ Pour une discussion de la distinction entre flexion et dérivation dans le cadre des tendances actuelles de la morphologie, cf. notamment Anderson 1992, Fradin 2003, Haspelmath 2002.

que diachroniquement, les infinitifs bantous sont probablement d'anciens noms déverbaux qui tendent à acquérir le statut de formes verbales non finies. Il n'est donc pas étonnant que de telles formes mettent en défaut une formalisation qui n'autorise pas une certaine souplesse dans le traitement de la distinction entre flexion et dérivation.

Abréviations

Un chiffre, s'il est suivi de *S* (singulier), *P* (pluriel) ou *:X* (de classe *X*), indique une personne. Sinon, un chiffre indique la classe à laquelle appartient un nom ou un modifieur de nom.

APPL = applicatif

AUX = auxiliaire

CAUS = causatif

COMIT = comitatif

COMP = complémenteur

DEM = démonstratif

DIM = diminutif

DJT = marque de la forme disjointe du présent positif de l'indicatif

FIN = finale verbale

FUT = futur

GEN = génitif

INF = infinitif

INTER = marque d'interrogation

JCT = joncteur

LOC = locatif

NEG = négation

O1S = indice d'objet de première personne du singulier

O1P = indice d'objet de première personne du pluriel

O2S = indice d'objet de deuxième personne du singulier

O2P = indice d'objet de deuxième personne du pluriel

O3:X = indice d'objet de troisième personne, classe X (X un nombre entre 1 et 17)

PERS = persistif

PFT = parfait

PL = pluriel

POT = potentiel

PREP = préposition

PRO1S = pronom de première personne du singulier

PRO1P = pronom de première personne du pluriel

PRO2S = pronom de deuxième personne du singulier

PRO2P = pronom de deuxième personne du pluriel

PRO3:X = pronom de troisième personne, classe X (X un nombre entre 1 et 17)

PSF = passif

REL = suffixe qui marque la forme relative des verbes

S1S = indice de sujet de première personne du singulier

S1P = indice de sujet de première personne du pluriel

S2S = indice de sujet de deuxième personne du singulier

S2P = indice de sujet de deuxième personne du pluriel

S3:X = indice de sujet de troisième personne, classe X (X un nombre entre 1 et 17)

SEQ = séquentiel

References

- Anderson, S. R. 1992. *A-morphous morphology*. Cambridge : Cambridge University Press
- Cole, D. T. 1955. *An introduction to Tswana Grammar*. Cape Town: Longman.
- Creissels, Denis. 1996. Conjunctive and disjunctive verb forms in Tswana. *South African Journal of African Languages* 16-4. p. 109-115.
- Creissels, Denis. 2003. Présentation du tswana. *Lalies* 23. p. 5-128.
- Du Plessis, J. A. 1982. Sentential Infinitives and Nominal Infinitives. *South African Journal of African Languages* 2/1.
- Du Plessis, J. A. & M. Visser 1992. *Xhosa Syntax*. Pretoria: Via Africa.
- Fradin, Bernard. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Haspelmath, Martin. 2002. *Understanding morphology*. Londres : Arnold.
- Sag, Ivan A. & Thomas Wasow. 1999. *Syntactic theory, a formal introduction*. Stanford : CSLI publications.
- Visser, M. 1989. The Syntax of the Infinitive in Xhosa. *South African Journal of African Languages*. 9/4.